

BULLETIN MUNICIPAL

de *Marigny à Saint-Marcel*

2024-2025

SOMMAIRE

- 3 **MOT DU MAIRE**
- 4 **QUI EST QUI ?**
Le conseil municipal, les agents communaux et l'équipe pédagogique
- 5 **ETAT CIVIL**
Naissances, mariages, PACS, décès
- 6 **VIE SCOLAIRE**
Rétrospective des projets de l'année
- 8 **INFORMATIONS GÉNÉRALES**
Les informations utiles
- 12 **AMÉNAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS**
Les travaux réalisés et les projets
- 14 **ZOOM TRAVAUX**
L'avancée du projet de l'école
- 16 **URBANISME**
Constructions et aménagements du territoire
- 18 **ENVIRONNEMENT**
Écologie locale
- 20 **ACTIONS SOCIALES**
Les activités et manifestations organisées pour tous
- 22 **VIE ASSOCIATIVE**
Les associations de la commune
- 24 **PÊLE-MÊLE**
Toutes sortes de choses
- 28 **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**



INFOS MAIRIE

Mairie de Marigny-Saint-Marcel



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 19h00

Jeudi : de 13h30 à 18h00

RENDEZ-VOUS

M. le Maire reçoit en mairie sur rendez-vous

- du Lundi au Vendredi après 17h00
- Mardi en journée

Le 2^{ème} adjoint en charge de l'urbanisme sur rendez-vous

- Mardi de 17h00 à 19h00

CONTACT

04 50 01 17 12

mairie@marignystmarcel.fr

 Commune de Marigny Saint Marcel

www.marignysaintmarcel.fr



En couverture :

Une journée enneigée « sur les vignes »

Directeur de publication : Jean-Pierre FAVRE

Comité de rédaction et photos : Commission communication

Edition : Décembre 2024

Création graphique et mise en page : Bérénice - www.berenice-c.fr

Impression : kalistene.com - Cran-Gevrier (74) en 500 exemplaires sur papier éco-labellisé

LE MOT DU MAIRE

Après l'organisation des élections législatives « inattendues » en juin 2024 qui ont divisé les français, cet été, nous avons pu vibrer au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques. Ce fut un moment d'unité et de paix malgré ces temps troublés où le monde est de plus en plus brutal et excessif.

En parallèle à Marigny-Saint-Marcel, 2024 a été l'année de la pose de la première pierre de notre nouvelle école élémentaire, de l'extension de l'école maternelle et de la rénovation des locaux périscolaires. Ce projet a mobilisé et mobilise encore tous les agents et les élus. Pour la commune, c'est un important investissement pour l'avenir, un projet qui va nous permettre d'économiser des coûts énergétiques et va donner des conditions optimales pour l'apprentissage de nos chers bambins. Cette année, les effectifs sont de 96 enfants et les enseignantes en poste restent les mêmes que les années précédentes.

2024 a été aussi marquée par le passage de deux communautés des gens du voyage. Ce fut des périodes très compliquées et difficiles pour moi. On se sent seul et démuni face à ces groupes. Je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé dans la mise en œuvre des différentes procédures administratives et pour l'appui qu'elles m'ont apporté (Communauté de communes Rumilly Terre de Savoie, Madame la Députée et Madame la Conseillère Départementale ...).

Au 1^{er} janvier 2024, la municipalité a repris la gestion de la cantine scolaire suite à l'arrêt de l'association du comité de cantine faute de parents bénévoles. Cette première année a permis de valider la nouvelle organisation avec les parents, les prestataires (repas et informatique) et d'intégrer la garderie au système de réservation et de paiement en ligne.

En cette fin d'année 2024, La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a modifié et déplacé certains des points d'apports volontaires des ordures ménagères de la commune. Des containers de tris sélectifs ont été installés

à la place des anciens bacs marrons qui sont en cours de suppression sur tout le territoire de l'intercommunalité.

En 2025, nous devrions finaliser le projet de la nouvelle école avec l'objectif d'effectuer la rentrée scolaire de septembre 2025 dans le nouveau bâtiment, mais nous restons dépendants des potentiels aléas du chantier.

Fin Juillet, début Août, nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis allemands de Sindeldorf dans le cadre de notre jumelage du cœur.

Fin 2025, la révision du PLUI-HM (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat et Mobilité) devrait être finalisée et opérationnelle.

Je voulais saluer l'implication des conseillers municipaux qui consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie à la réflexion, à la conception et au suivi des projets. Je remercie aussi très chaleureusement nos agents municipaux pour leur réel engagement dans leur fonction au quotidien, afin de rendre le meilleur service public tout au long de l'année. Je souhaite aussi remercier les associations pour leur engagement et leur investissement dans la vie de notre commune.

Vous l'aurez compris, à l'aube de cette nouvelle année, notre équipe est toujours aussi motivée et fermement décidée à rester mobilisée pour mettre en œuvre le maximum de projets avant la fin du mandat qui approche à grands pas.

Enfin, nous espérons que cette année 2025 sera tout aussi festive que la précédente ! Nous vous donnons donc rendez-vous pour toutes les manifestations habituelles qui se succéderont au fil des mois, en commençant par notre rendez-vous le 17 janvier 2025 pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.



Au nom de toute l'équipe municipale, et du personnel communal, je vous souhaite une belle année 2025, pleine de réussite, bonheur, santé et espoir... Faisons le vœu que cette nouvelle année soit celle d'un retour à la paix dans le monde et à davantage de bienveillance dans notre société.

Jean-Pierre Favre

Maire de Marigny-Saint-Marcel
Vice-président de la Communauté de Communes
Rumilly Terre de Savoie

QUI EST QUI ?

Le conseil municipal

Les différentes commissions municipales permettent de travailler en petits groupes sur des sujets précis, avant d'en faire part à l'ensemble du conseil. Il existe un rapporteur pour chaque commission, et le Maire fait d'office partie de chacune d'entre elles.

- Finances
- Sociale / Logement
- Urbanisme
- Sport, Culture et Associations
- Scolaire
- Communication
- Cantine
- Marché
- Travaux



MAIRE

Jean-Pierre FAVRE



1^{ER} ADJOINT

Jean-François LAMBERT



2^{ÈME} ADJOINT

Philippe MIGUET



3^{ÈME} ADJOINT

Christian BACHELLARD



4^{ÈME} ADJOINTE

Marie-Laure GIROUD



Sébastien AIMÉ



Cyril AYMONIER



Michel BOUCHET



Ghislaine BUSSIOZ



Béatrice BUTTIN



Béatrice COLOMB



Michèle FIEVET



Céline LIMOGÉ



Édith TRANCHANT



Chloé VASSET

Intercommunalité : la commune est également représentée dans les commissions de la Communauté de Communes, et par l'intermédiaire des élus municipaux. Plus de détails : www.marignysaintmarcel.fr

Les agents communaux



Anne DESBOIS



Élisa PERRIN



Éric ANGEL



Sandrine METRAL



**SERVICE PÉRISCOLAIRE ET
ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX**
Irène VITTOZ et Audrey HOOGSTAD



ATSEM*
Anne RAMA et Julie LABORDIER



L'équipe pédagogique



DIRECTRICE
Béatrice ROEDERER
CM₁/CM₂



Cyrielle MONASTRA
CM₁/CM₂



Corinne BAYLE
CE₁/CE₂



Nathalie MERLE
CP/GS



Nadine FEBVRE
PS / MS / GS



AESH**
Sophie BRONSART
et Cindy CESCUTTI

*ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
**AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap

ÉTAT CIVIL

Naissances

Mya Millers née le 6 Mai 2024

Lénaïc Canet né le 14 Mai 2024

Elya Gros-Jeans née le 12 Juin 2024

Elise Tassart née le 29 Juillet 2024

Élia Michaud née le 6 Août 2024

Ayden LÉONARD né le 20 Septembre 2024



Julia Anthoine-Milhomme
1^{er} Juin 2024



Asia Bouarfe
17 Juin 2024



Maeva Crosset
4 Mai 2024

Baptême Républicain

Elliott Mariani
le 14 septembre 2024

Mariages



Roméo CICCONE
et **Alexandra PILAIRE**
6 Avril 2024



Raphaël THOMÉ
et **Benoît MILLAT**
31 Mai 2024



Mathieu BERNARD
et **Juline GRAVEZ**
30 Août 2024



Quentin GREMBO
et **Milva DI ROCCO**
1^{er} Juin 2024



Florian JUNIQUE
et **Anaïs MIEVRE**
14 Septembre 2024

Dorian TOUZET et **Camille BOULOGNE**, le 13 Janvier 2024

Abdelkader BALLOUL et **Inès BEN DJABALLAH**, le 20 Avril 2024

Christian DAVID et **Fabienne BLANC**, le 28 Septembre 2024

Laurent LEVASSEUR et **Murielle DUCLOUX**, le 5 Octobre 2024

et Pacs

Yoann SAINT MARCEL et **Léa RAMOS**, le 12 Mars 2024

Samuel CANET et **Manon CARDOSO**, le 25 Avril 2024

Anthony LEONARD et **Léa TONGA**, le 21 Mai 2024

Dorian MICHAUD et **Maéva PANCRAS**, le 30 Mai 2024

Romuald DEROBERT et **Pauline LHUISSIER**, le 6 Août 2024

Florent MIGUET et **Lise VERGAIN**, le 13 Septembre 2024

Antoine GONNETON et **Anaëlle BRUNIER**, le 19 Septembre 2024

Décès

Monsieur **Jean MICHAUD**,
le 16 Janvier 2024 à l'âge de 66 ans

Monsieur **Jacques PICHELON**,
le 7 Mars 2024 à l'âge de 78 ans

Monsieur **Marius REY**,
le 23 Avril 2024 à l'âge de 93 ans

Madame **Paulette MIGUET**, née RICHARD
le 24 Octobre à l'âge de 92 ans

VIE SCOLAIRE



Un petit moment de lecture à la garderie du matin



Les Olympiades organisées en fin d'année scolaire avec les écoles de Bloye et de Massingy



Une belle fresque réalisée par nos jeunes artistes



La fête de l'école

Départ pour la 6^{ème} avec la remise d'un livre par la présidente de l'APE, la directrice et M. le Maire



Rentrée 2024 : c'est parti !

Cette année, le thème de l'école est **le cirque**.

Tous les élèves de l'école de Marigny sont allés au cirque « Arlette Gruss » vendredi 11 octobre. Que d'émotions pour les enfants qui, pour la plupart, n'avaient jamais mis les pieds dans un cirque.

Les maternelles et les grands au cirque

Nos petits élèves « artistes » s'essaieront eux aussi après les vacances dans des ateliers d'acrobaties, de jongleries, d'équilibres sur différents matériels apportés par Kamal notre intervenant.



Acrosport dans la salle des associations



La classe de GS et CP



Semaine du goût

En ce vendredi 22 novembre, Les élèves de petite, moyenne et grande section de l'école de Marigny Saint Marcel ont eu la chance de se voir offrir un délicieux repas, au restaurant de la commune « chez Blanc ». Cette visite clôture un travail autour du goût et des saveurs, réalisé tout au long de cette semaine. C'est ornés de jolies toques de cuisiniers, que les apprentis du goût ont pu apprécier un excellent menu concocté pour l'occasion.



Les élèves de CE et CM retourneront également cette année en **classe de neige** au Grand Bornand et pratiqueront le **ski alpin** pendant une semaine début janvier.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

LA CANTINE



La société Leztroy Savoy continuera de fournir les repas de la cantine jusqu'au 31 Août 2028. Pour rappel, la gestion de la cantine est devenue une compétence communale depuis le 1er janvier 2023, suite à l'arrêt du comité de cantine. L'association avait alors retenu la société Leztroy Savoy pour remplir les estomacs de nos petits écoliers, et ce choix a donc été confirmé. Chaque midi, les enfants prennent plaisir à déguster de bons repas, élaborés par une diététicienne puis cuisinés avec soin dans l'atelier de Serrières en Chautagne (73).

75 REPAS
servis en moyenne
chaque midi

83% DE PRODUITS
LOCAUX
dans les assiettes

17 REPAS À THÈMES
sur l'année scolaire
2024-2025

RECENSEMENT DES FRONTALIERS, SUISSES ET DOUBLES NATIONAUX

Comme tous les ans depuis 1973, le canton de Genève octroie une compensation financière aux communes de Haute-Savoie pour les travailleurs frontaliers de nationalité suisse ou ayant la double nationalité (suisse et française). La Compensation Financière Genevoise est une ressource financière indispensable à la commune et permet de financer de nouveaux projets d'investissement !

Afin que cette compensation soit correctement répartie entre toutes les communes de Haute-Savoie, il est nécessaire que les frontaliers et les doubles-nationaux se recensent.

Pour cela, merci de vous faire connaître en mairie.

! IMPORTANT

Cette déclaration n'est pas transmise aux services des impôts et n'a aucune incidence sur votre imposition en France.

JOBS D'ÉTÉ



Chaque été, la municipalité permet à de jeunes filles et garçons de la commune de voir ce qu'il se passe à la mairie « de l'intérieur », en venant travailler une, voire deux semaines, avec nos employés communaux. Les tâches sont variées : nettoyage de l'école, rangement du matériel, entretien des locaux et des espaces verts, et diverses actions de bricolages... Si ces courtes missions apportent aux jeunes travailleurs un petit pécule et une expérience professionnelle, elle leur permet aussi de participer à la vie de la commune, et de prendre conscience du travail réalisé au quotidien pour la rendre encore plus agréable à vivre.

Alors jeunes Marignien(ne)s, si vous avez plus de 16 ans et que cette expérience vous intéresse, adressez vos candidatures dès maintenant à M. le Maire qui les lira avec grand intérêt.

NB : les places sont limitées, toutes les candidatures ne pourront être honorées mais elles feront l'objet de toute notre attention !

NOUVEAUX HABITANTS



Avez-vous récupéré votre petit cadeau ?

Petit rappel...

Pour accueillir nos nouveaux concitoyens dans les meilleures conditions, un quatuor de conseillers municipaux s'est penché sur la conception d'un petit présent, à la gloire de notre beau village. Ce cadeau de bienvenue, s'il force un peu les sentiments (si peu...), constitue surtout un rappel des principales informations à connaître pour trouver rapidement ses marques dans la commune, avec une pochette reprenant diverses informations pratiques.

Vous ne l'avez pas encore ? Rendez-vous en mairie et faites-vous connaître pour récupérer le vôtre !



RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) est obligatoire pour tout jeune âgé de 16 ans ! Il doit réaliser cette démarche en mairie dès l'obtention de ses 16 ans, et jusqu'à 3 mois après cette date (une procédure de rattrapage existe au cas où !).

Une attestation est alors fournie par la mairie, permettant notamment de répondre à plusieurs démarches administratives telles que l'inscription à un examen par exemple.

Pour plus d'informations, consulter le site service-public.fr et recherchez « recensement citoyen ».



INTERVENTIONS DU CLI

Le Chantier Local d'Insertion du Grand Anney (CLI), basé à Saint-Félix, est une structure d'insertion professionnelle par l'activité économique. Le CLI accompagne une vingtaine de salariés en situation de grande fragilité et éloignés de l'emploi. Par le biais de travaux d'entretien des espaces verts, l'objectif est de lever les freins à l'emploi et de transmettre les savoir-faire et savoir-être indispensables pour être en capacité de s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

Cela fait maintenant plusieurs années que nous les faisons intervenir sur notre commune. Ils interviennent le long de l'avenue Sindeldorf dans le chef-lieu, autour de la mairie, au stade et dans la ZAE des Grives. Leur travail est de qualité et nous sommes très fiers de pouvoir participer à la réinsertion de ces personnes.



RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Rapport d'activité

Chaque année, la communauté de communes publie un rapport d'activité reprenant bon nombre d'informations sur les actions menées au sein du territoire : habitat, tourisme, transports, environnement...

De quoi en savoir plus sur la vie de nos 17 communes.

Ce document est accessible à tous les administrés via le site de l'interco' www.rumilly-terredesavoie.fr



INFORMATIONS GÉNÉRALES



GENS DU VOYAGE

Le groupe de 600 personnes installé à Saint-Marcel

Cette année, nous avons eu 2 installations illicites des gens du voyage sur le territoire de notre commune. La première fois, 25 caravanes sur le parking de la salle des fêtes en mars et la seconde fois en juillet, environ 200 caravanes (600 personnes) sur un terrain privé et un terrain communal. La gestion des gens du voyage incombe à la communauté de communes. Celle-ci a mis en place depuis plusieurs années une aire de grand passage qui rentre dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage. Cette aire est ouverte du 1^{er} mai au 15 septembre, conformément



à la réglementation, et accueille des groupes d'au moins 50 et maximum 75 caravanes. Donc voilà pourquoi ces 2 groupes se sont installés sur Marigny. Le premier groupe hors période d'ouverture et le second groupe était trop nombreux.

Ce n'est pas une position simple pour le maire, qui, dans ces situations, se trouve fort démuné entre les habitants qui ne comprennent pas pourquoi le système les laisse s'installer et les gens du voyage qui arrivent en nombre et connaissent parfaitement la loi et les procédures.

Que peut faire le maire ?

Tout d'abord il essaie de négocier avec eux pour limiter l'étalement et les conflits avec le voisinage. Ensuite il lance les différentes procédures : plainte à la gendarmerie, information à la communauté de communes qui en fait autant et sollicite la Préfecture. Sous 2 jours, le Préfet émet un arrêté d'expulsion à l'encontre des gens du voyage. Ceux-ci ont à ce moment la possibilité de poser un recours auprès du tribunal administratif de Grenoble. De cette manière, ils gagnent encore quelques jours. Si le tribunal valide l'arrêté du Préfet, celui-ci doit procéder à l'expulsion. Dans le premier cas, les caravanes sont parties avant l'intervention des forces de l'ordre. En revanche, dans le second cas, le Préfet a dû mobiliser un grand nombre de forces de l'ordre (plus de 200 gendarmes et des moyens de levage). Face aux moyens déployés, le groupe a décidé de partir sans créer de problèmes. Tout s'est bien terminé mais il faut tout de même gérer leur présence au minimum 1 semaine ½ à 2 semaines. C'est beaucoup de stress pour tout le monde !

Nota : l'eau et l'électricité consommées pendant leur séjour sont au frais du contribuable...



ORGANISEZ VOTRE ÉVÈNEMENT FAMILIAL OU PROFESSIONNEL À MARIGNY !

La commune dispose de **3 ESPACES ouverts à la location** situés dans les deux salles du domaine de la fruitière

- **L'ESPACE DU BÂTIMENT DE LA SALLE DES FÊTES**, ouverte à tous, avec un espace d'environ 300 m²
- **L'ESPACE SEMNOZ** de la salle des associations, de 150 m²
- **L'ESPACE CLERGEON** de la salle des associations, de 40 m²

Les espaces Semnoz et Clergeon sont réservés aux habitants de la commune et peuvent être loués indépendamment pour des séminaires en semaine la journée.

Pour un mariage, un anniversaire, une fête de famille, une réunion, un séminaire, une formation, une assemblée générale... de 20 à 350 personnes.

Rdv en mairie pour plus d'infos !



LE MARCHÉ

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Chaque jeudi soir de 16h à 19h30

Foodtruck jusqu'à 21h

📍 Parking de la mairie

Presque 9 ans après le lancement de notre marché, celui-ci reste un vrai rendez-vous à ne pas manquer pour de nombreux habitués du jeudi soir.

Il réserve également d'autres moments plus festifs, délocalisés au domaine de la Fruitière, avec notamment la fête de la musique et le marché de Noël. L'état d'esprit reste le même dans chaque situation, avec authenticité et convivialité, grâce à la personnalité de chacun de nos commerçants.

Une chose est sûre, nos commerçants ne manquent pas d'humour ! Voici un florilège de leurs plus beaux clichés !



Retrouvez la liste de nos commerçants sur notre site internet www.marignysaintmarcel.fr et suivez l'actualité du marché sur la page Facebook [Marché de Marigny-Saint-Marcel](#)

AMÉNAGEMENTS ET INVESTISSEMENTS



Évolution du groupe scolaire

A la suite des études et des démarches administratives conduites en 2023, les travaux d'aménagement et de construction sont en cours depuis le début du printemps 2024.

ÉCOLE MATERNELLE

- Adaptation de la salle « ATSEM » (Agent Territorial Spécialisé dans les Écoles Maternelles) pendant les vacances d'été 2024 pour la rendre plus ergonomique.
- Construction d'une salle de repos pour les petites sections. Les enfants pourront en profiter dès cette fin d'année.

CANTINE ET GARDERIE

Divers travaux ont été réalisés : réaménagement, insonorisation et réfection des peintures dans les locaux, réfection des sols, remplacement des luminaires pour optimiser l'éclairage et réduire la consommation énergétique, amélioration du local « plonge ». Tout ceci apporte plus de confort aux enfants et aux personnels, et permettra à l'avenir d'accueillir plus d'élèves. Ces modifications ont été, pour l'essentiel, réalisées pendant les dernières vacances d'été. Nos écoliers ont donc pu en profiter dès la rentrée de septembre.



NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le chantier a débuté en avril. Les photos dans les pages suivantes montrent l'avancement des travaux. En cette fin d'année, l'essentiel du gros œuvre est terminé. L'objectif est de mettre ce bâtiment en service dès septembre prochain, pour la rentrée scolaire 2025.



FINANCEMENT

Enveloppe financière

2 700 000 € HT

Pour l'ensemble du projet
(études, maîtrise d'œuvre, travaux, etc..)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le financement est assuré par la commune de Marigny Saint Marcel avec l'aide :

- de l'Europe via le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional),
- du Département de la Haute-Savoie via le CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité) et le Plan Ruralité,
- de la Région Rhône Alpes Auvergne par l'intermédiaire du Contrat Région.

La Mairie poursuit sa cure de rajeunissement

Ces dernières années, le bâtiment de la mairie a bénéficié de travaux d'entretien. Après les façades, le secrétariat, l'entrée, le bureau du maire et la création d'une salle de convivialité, la salle du conseil vient d'être repeinte.



Renforcement des réseaux électriques et enfouissement des lignes électriques et de télécommunication

Deux secteurs de notre commune sont concernés :



LE HAMEAU DU VIEUX MARIGNY

Les travaux d'enfouissement ont été réalisés en septembre. Cependant, la mise en service du réseau électrique est liée à la réception par ENEDIS d'un transformateur adapté aux besoins du secteur. Le délai de livraison étant d'un an, ce chantier se terminera courant 2025.

Le montant de ces travaux, gérés par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) est de 253 540 € HT dont 63 256 € à la charge de la commune.

ROUTE DES CHAMPS THOMAS À VONS

Ces travaux sont programmés pour la fin d'année 2024. La participation de la commune est de 19 012 € HT sur un total de 84 289 €.



Installation des conteneurs sur le site de la Grelaz

Plateformes pour la collecte des ordures ménagères

Notre communauté de communes réorganise progressivement la collecte des déchets sur l'ensemble de son territoire pour favoriser le développement du tri sélectif et simplifier la collecte. La suppression des bacs à ordures, remplacés par des conteneurs plus volumineux, manipulés par grue, ont nécessité la création de nouveaux points de dépose des ordures sur plusieurs secteurs de notre commune. Le choix de l'emplacement des plateformes de dépose a été dicté selon plusieurs critères :

- accord du propriétaire du terrain quand celui-ci n'appartient pas à la commune,
- aptitude du lieu à recevoir le camion benne équipé d'une grue,
- sécurité pour les utilisateurs.

Pour la réalisation de ces plateformes d'un **coût total de 13 730 € HT**, la commune a reçu une aide du département via le CDAS de 2 746 €.



Emplacement des défibrillateurs

La commune met depuis plusieurs années deux défibrillateurs à la disposition de la population pour permettre à tout citoyen de secourir rapidement une personne victime d'un accident cardiaque. Pour les rendre rapidement accessibles, ils sont maintenant positionnés :



- **à la Mairie**, sur la façade sud du bâtiment jouxtant le parking, au niveau de l'accès au sous-sol,



- **au Domaine de la Fruitière**, sur la façade nord de la salle des fêtes, en face de la zone de dépose des ordures ménagères.

► ZOOM TRAVAUX

Le projet de l'école

L'avancée des travaux à la rentrée 2024



La construction de l'école élémentaire

Le terrain avant...





L'extension de la maternelle



L'aménagement de la cantine et de la garderie



avant
après



Rénovation du local ATSEM



URBANISME

PLUI-H

• La modification n°2 du PLUI-H a été approuvée lors du conseil communautaire du 20 septembre 2024.

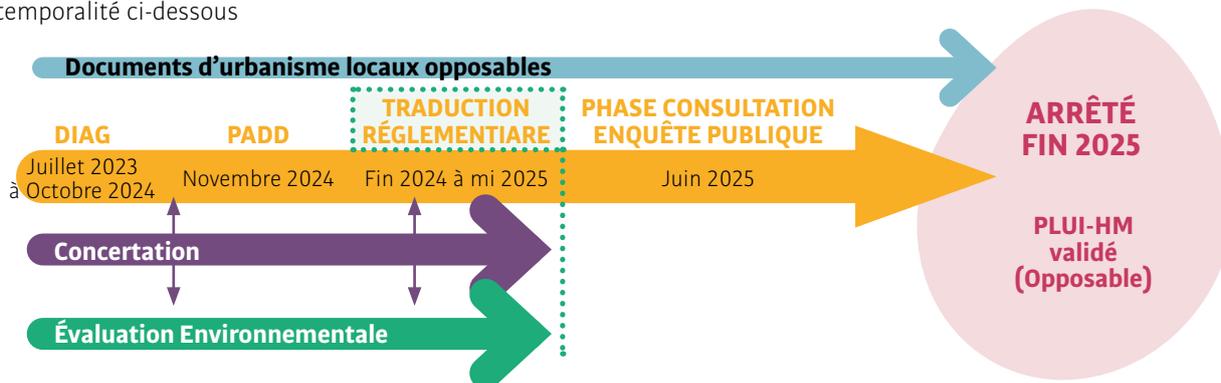
• En 2021, notre parlement a adopté la loi « Climat et Résilience », portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. Cette loi pose un objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) à l'horizon 2030.

Les 17 communes de Rumilly Terre de Savoie ont donc lancé une révision générale du PLUI-H.

4 enjeux ont été identifiés par les élus :

1. Favoriser un développement modéré, raisonné et de qualité sur tout le territoire.
2. Intégrer un volet « mobilité » au PLUI-H, d'où PLUI-HM. Le plan de mobilité sera alimenté par le Schéma Directeur des Déplacements et Infrastructures.
3. Répondre aux nouvelles obligations réglementaires issues de la loi « Climat et Résilience ». Son objectif est de réduire par deux la consommation d'espace d'ici 2030 pour atteindre la zéro artificialisation nette en 2050.
4. S'inscrire dans la révision générale du SCOT du bassin annécien par arrêté préfectoral du 05 Août 2022.

Tous ces travaux sont en cours et plus précisément actuellement en phase d'élaboration du PADD et devraient respecter la temporalité ci-dessous



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT PROGRAMMÉES (OAP)

Notre commune connaît une pression foncière de plus en plus importante avec les années.

Afin de préserver le caractère architectural de notre village, nous avons décidé d'instaurer un périmètre d'étude sur notre chef-lieu, comme la majorité des communes environnantes telles que Vallières-sur-Fier, Sales ou encore Hauteville-sur-Fier.

L'étude en cours est menée par le cabinet Espaces et Mutation en partenariat avec la municipalité. Ce bureau d'étude travaille également sur la révision du PLUI-H.

Celle-ci va permettre à la commune de mieux maîtriser l'utilisation du foncier dans son centre-bourg, dans le souci de préserver notre étiquette de « commune village », gage de bien vivre ensemble pour les années à venir.

Cette étude, en partie subventionnée par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sera également inscrite dans la révision du PLUI-H.



— Périmètre d'étude



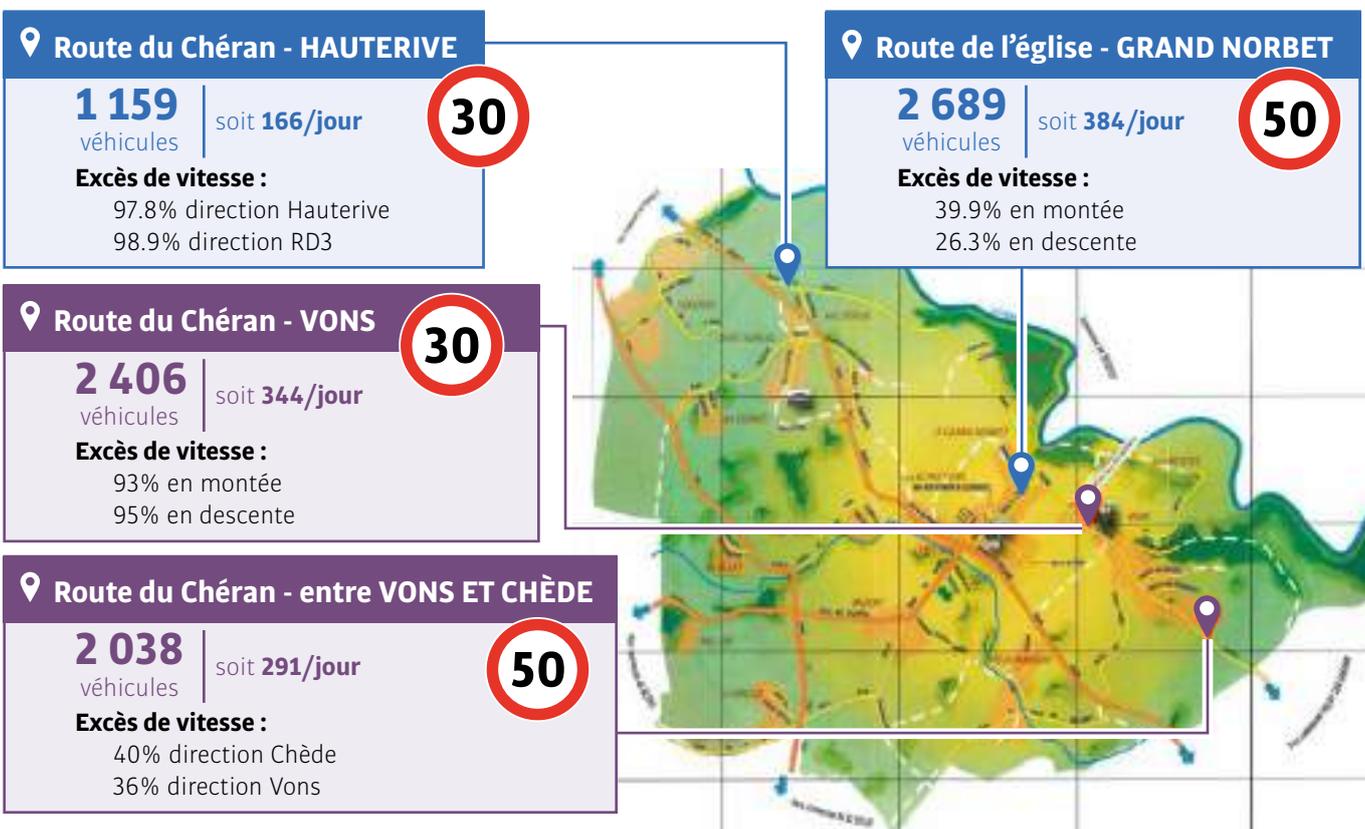
LA VÉLO-ROUTE

Un itinéraire cyclable pour relier les 5 lacs alpins naturels

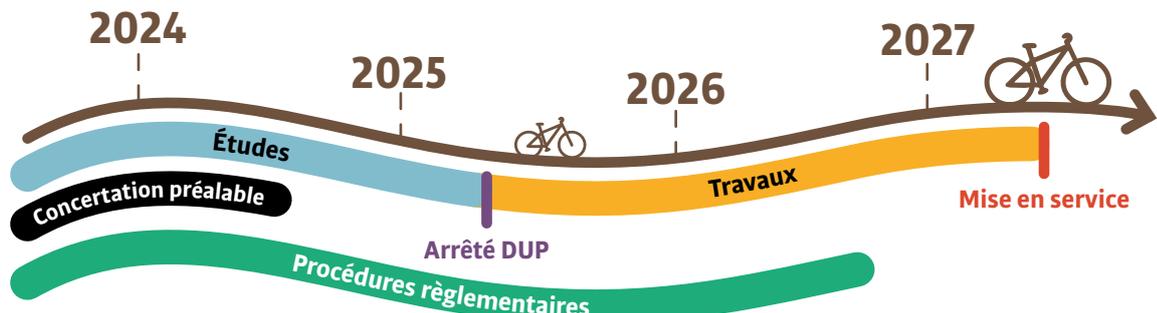
Le bilan de la concertation préalable a été publié le 05 Juillet 2024.
 Vous pouvez le consulter sur le site internet de la Région : www.auvergnherhonealpes.fr ou sur le site <https://veloroute-albanais.consultvox.co>

Concernant Marigny-Saint-Marcel, **deux tracés** ont été proposés.
 Dans l'étude, des comptages de véhicules ont été réalisés sur la route du Chéran et la route de l'Église afin d'évaluer les conditions de circulation actuelles.

Voici quelques chiffres qui ressortent de ce comptage : **2 PÉRIODES DE COMPTAGE** | du 4 au 10/03/24 | du 4 au 11/06/24



A ce jour, voici le calendrier prévisionnel de la véloroute :





Journée de l'environnement



On peut le dire, cette édition 2024 n'a pas eu le résultat escompté ! Les précédents rendez-vous réunissaient pourtant une belle troupe, et se soldaient par de belles réussites : des bordures de routes débarrassées de leurs débris, des chemins réouverts au passage des promeneurs et sportifs, et un repas partagé le midi pour se raconter les dernières nouvelles...

Changement de concept donc pour 2025 : les ponts du mois de mai nous compliquent la tâche, alors c'est le **21 septembre** que nous vous donnons rendez-vous pour une journée au service de notre belle nature.

Objectif : ramasser les déchets présents le jour J, c'est certain, mais surtout sensibiliser nos enfants face à ces incivilités quotidiennes afin qu'ils ne les reproduisent pas. La période de rentrée scolaire sera donc idéale pour cette journée écologique et éducative !

Un grand merci à notre groupe de « nettoyeurs » de 2024, parmi lesquels deux citoyennes d'une commune voisine. Et n'oublions pas, le choix est simple...



Lutte contre les espèces invasives

Notre territoire fait face à l'invasion d'espèces végétales exotiques qui s'installent, prolifèrent et excluent les autres plantes locales. Dans la lutte contre les plantes invasives, chacun peut agir !

Parce qu'elles poussent très rapidement et peuvent causer des dégâts sur les milieux naturels, il est nécessaire de lutter contre certaines espèces dites invasives. Leur présence est due en partie à une intégration de ces espèces via les **plantations ornementales** dans les jardins de particuliers et les espaces publics. Leurs graines et du même coup leur potentiel de germination ont été également favorisé par le transport de terre végétale non analysée (aujourd'hui réglementée).

Il n'y a pas de mauvaises plantes ou « mauvaises herbes » à éradiquer ! Ces herbes rendent aussi des services à la nature (alimentation des abeilles par exemple). Au lieu de tenter d'éradiquer ces espèces, il est surtout nécessaire de réfléchir à comment contenir l'évolution de ces plantes et leur croissance rapide si on veut que l'espace naturel et la biodiversité reste bien équilibrés.



Solidage



Ambrosie

Voici quelques exemples de plantes invasives que l'on peut trouver en Haute-Savoie (liste non exhaustive !), dont six espèces sont particulièrement bien implantées :

- L'Ambrosie (photo)
- La Berce du Caucase
- La Balsamine de l'Himalaya
- Les Solidages (photo)
- Les Renouées Asiatique ou Renouée du Japon
- Le Buddleia ou Arbre à Papillons

Pour en savoir plus sur ces plantes et sur les mesures de lutte mises en place, consultez le site www.rumilly-terredesavoie.fr rubrique Environnement.





Déchets organiques : que faire ?

POUR LES DÉCHETS QUOTIDIENS

La Communauté de Communes maintient son objectif d'équipement des ménages en composteurs afin de réduire les ordures ménagères et de valoriser nos déchets organiques du quotidien.

Une nouvelle distribution de ces composteurs a eu lieu cette année, en complément des actions menées en 2023.

Vous n'êtes pas encore équipés ? Il vous est possible de profiter des permanences de distribution organisées par l'intercommunalité :

- Tous les mercredis, de 15h à 17h, au Centre technique intercommunal (4 route des bois à Rumilly, au-dessus de la déchèterie)
- Tous les vendredis, de 14h à 16h, au Centre technique municipal (1 rue de Madrid à Rumilly)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE

dechets@rumilly-terredesavoie.fr
04 50 01 86 91



POUR LES GROS DÉCHETS VÉGÉTAUX

Deux possibilités : soit il s'agit de petites branches, de feuillages, de tonte... et dans ce cas vous pouvez les déposer directement en déchetterie. Soit il s'agit de branches plus imposantes, et vous pouvez opter pour la solution du broyage !

Cette année encore, plusieurs journées « broyage » ont été proposées aux habitants de la commune, et par le biais de la communauté de communes. Là encore, peu de succès malgré la facilité d'accès, l'efficacité de la manœuvre et l'organisation du chantier à domicile (nouveau cette année) ! Rappelons également que le broyat récupéré constitue un excellent apport pour votre jardin.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, rapprochez-vous dès maintenant du secrétariat pour planifier une prochaine journée sur notre commune.



Le SIVALOR vous informe

LE TRI, UN GESTE QUOTIDIEN POUR UN AVENIR DURABLE

Le SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation, donne une seconde vie à vos déchets grâce au recyclage, compostage et à la transformation en énergie. Une partie de ses missions est également consacrée la sensibilisation et la prévention.

Contribuez à la préservation de l'environnement



En triant vos déchets au bon endroit, vous permettez la création de nouveaux produits à partir de matières recyclées, et vous favorisez ainsi la protection des ressources naturelles.



100% des emballages et papiers se trient **dans le contenant jaune.**

UN PETIT ACTE = UN GRAND IMPACT !

Vous pouvez télécharger **notre guide du tri** depuis notre site internet, rubrique « Je trie ».



1 tonne d'emballage en aluminium triée



1 tonne de papier triée



ACTIONS SOCIALES



Fête des parents

C'est l'un de nos moments incontournables, surtout qu'il s'adresse non seulement aux parents, aux enfants, aux grands parents mais aussi aux tontons, aux tatas, aux amis donc à tous les marigniens souhaitant partager le verre de l'amitié !

Que du bonheur dès l'arrivée des beaux jours, des gourmandises salées et sucrées, des rires et l'accueil des nouveau-nés depuis la dernière rencontre sont au programme.

Chaque foyer est reparti avec un pied de tomate cerise à faire fructifier en famille et à déguster sans modération.

Nous vous donnons déjà rendez-vous pour **l'édition 2025, le 6 juin, à 19h30 à la salle des associations.**

Tous les habitants de Marigny sont les bienvenus : papa, maman, papi, mamie, tonton, tata, Marigniens et Marigniennes...

Ateliers créatifs

La commission sociale a organisé encore cette année une séance de loisirs créatifs. L'activité a permis de créer les éléments d'ornement d'octobre rose. Malgré le peu de fréquentation, ce temps de partage a été très apprécié et les participants ont pu admirer leurs créations mises à l'honneur dans la presse locale.

Nous sommes toujours heureux de provoquer et partager des moments qui rassemblent des participants de tout âge, et dont les confections culinaires ravissent régulièrement nos papilles. Beaucoup de petits bonheurs à saisir !



Octobre rose

Depuis plusieurs années maintenant, le centre de notre village s'habille de rose pour ne pas oublier que les cancers restent très fréquents, même si leur prise en charge évolue. Octobre Rose est dédié au cancer du sein... consacrer quelques heures de son temps pour soulager et soutenir les personnes atteintes, c'est ce que réalisent quelques volontaires en fabricant **des coussins qui ont du cœur !**

Après un appel à la population Marignienne, un groupe de personnes a fabriqué des coussins cœurs destinés

à soulager les douleurs des personnes opérées en diminuant les tensions dues à la chirurgie. Toutes les bonnes volontés, même les plus jeunes, ont trouvé une tâche à réaliser : couture, taille de tissus, remplissage avec de la ouate ... Ce sont plus d'une quinzaine de cœurs qui ont été confectionnés et offerts au service spécialisé de cancérologie de la clinique générale d'Annecy.

Merci à vous toutes ! Offrir un coussin cœur, c'est aussi donner de l'amour et le soutien nécessaires aux personnes touchées par le cancer du sein.



Movember à Marigny !



Le cancer ne touche pas que la population féminine... après octobre rose voilà novembre bleu.

En effet, le mois de novembre est dédié à la **sensibilisation au cancer de la prostate** et au **cancer des testicules**, mais aussi plus largement **à la santé mentale et au risque de suicide chez les hommes**. C'est pour cela que cette année, le centre du village s'est coloré de bleu pendant quelques semaines. De plus, nous avons initié un moment de rencontre, le 23 novembre, en soutien aux hommes atteints de maladies cancéreuses. L'élection de la plus belle moustache a rassemblé des moustachus (parfois aussi barbus!), et a permis d'en récompenser 5 d'entre eux qui pourront bénéficier d'un soin de la barbe dans un salon de Rumilly.



Cette première a permis de partager un moment convivial autour d'une bonne fondue, et de récolter 130€ qui ont été reversés à une association de lutte contre les cancers masculins.

Repas des Aînés

Traditionnellement, le premier dimanche de décembre rassemble les aînés âgés de plus de 65 ans de notre commune. En effet la municipalité est heureuse de leur offrir un moment collectif. M. le Maire, accompagné des élues de la commission sociale, ont accueilli les participants à la salle des fêtes pour partager un repas concocté par notre fidèle traiteur Nils Guttin (Saint-Félix). De plus, les enfants de notre groupe scolaire ont créé de splendides cartes sur le thème de Noël. Encore une très belle journée de partage et d'échange !



Épicerie Jeanne Burdin

La solidarité à l'échelle de la communauté de communes

L'épicerie solidaire propose une aide alimentaire aux habitants de la Communauté de Communes de Rumilly (17 communes) et du Pays d'Alby (11 communes) connaissant des difficultés financières passagères. Depuis de nombreuses années, notre commune participe à son fonctionnement par le versement d'une subvention. Cette épicerie est accessible sur orientation par un travailleur social.

Vous rencontrez une difficulté financière liée à une baisse de revenus, une perte d'emploi, une séparation, une maladie, une attente de droits, etc. Et vous avez besoin d'un coup de pouce ponctuel pour passer cette épreuve ? Vous habitez le territoire et êtes majeur ?

Rapprochez-vous d'un travailleur social du Pôle Médico-Social de Rumilly, de votre CCAS ou de toute structure qui pourra prendre en compte votre demande. Selon les conditions de

ressources définies par l'épicerie solidaire, un dossier de demande d'accès pourra être constitué.

L'épicerie propose des produits alimentaires (fruits et légumes frais, épicerie, produits frais, surgelés, viennoiserie, etc.) et d'hygiène variés, moyennant une participation de 10% du prix réel des produits en magasin.

Le montant des courses est plafonné par semaine en fonction du nombre de personnes qui compose votre foyer. L'économie réalisée sur vos courses peut permettre de payer une facture, de rembourser une dette, d'attendre un droit ou de réaliser un projet par exemple.

L'épicerie solidaire Jeanne Burdin, c'est le droit de faire vos courses et de rester consommateur ! Elle est gérée par la Croix-Rouge Française et le CCAS de Rumilly.



VIE ASSOCIATIVE

Les 11 associations de la commune...

AICA	Association de pêche/ chasse	
Goshin Ryu	Association sportive / arts martiaux	goshinryuducheran@gmail.com
Coup de cœur	Aide aux enfants malades et soutien aux familles	06 09 94 43 91
Les Coprins d'abord	Association mycologique	christian.guiraudon@sfr.fr
Comité des fêtes	Animation du village, Organisation de loisirs à objectifs multiples	comite-marigny@hotmail.fr
Football Club de Marigny	Association de Football	fcmarigny74150@gmail.com
Le rayon de soleil	Club du 3 ^{ème} âge	04 50 64 67 35
Gym, Tai-Chi et Pilate	Séances pour les 3 disciplines	antoine.paulet30@orange.fr
APE	Association des parents d'élèves de l'école	apemarignystmarcel@gmail.com
Marigny en cœur	Chorale mixte	marignyenchoeur@gmail.com
Les mordus de la petite raquette	Association de tennis de table	06 31 18 61 21

Petit retour sur le forum

Lancé en 2021, le forum des associations pensait trouver ses amateurs pour sa 4^{ème} édition en septembre dernier et après quelques évolutions que nous imaginions bénéfiques (jour, lieu...). Mais la cohue de la rentrée n'est visiblement pas propice à flâner parmi les stands de nos asso', pourtant très bien représentées ! C'est donc collégialement que nous prenons la décision de ne pas reconduire cette manifestation, même si celle-ci a eu le mérite de créer de véritables liens entre les membres des différentes entités. Cela n'entachera pas le dynamisme et la bonne humeur de nos nombreux bénévoles, qui (il faut bien le dire) sont une fierté pour notre petite commune ! Alors n'hésitez pas à les rencontrer et à les rejoindre, vous ne le regretterez pas !

La commission associations



L'affiche 2024, pourtant bien colorée, n'a pas réussi à séduire !



Coup de Cœur

Les 20 ans de l'association

2004.....2024, l'Association COUP DE COEUR a fêté ses 20 ans cette année.

Nous poursuivons nos actions d'aide aux familles dont un enfant est atteint de problèmes de santé. Nos activités ne manquent pas, notez déjà le concours de belote qui aura lieu le 26 Janvier 2025 à Marigny à 14h30.

N'hésitez pas à contacter Mme GARCIAZ Madeleine, présidente de l'association au 06 09 94 43 91, si vous connaissez une famille dont l'enfant est malade, ou si vous voulez rejoindre une équipe de bénévoles.

Les Coprins d'abord

Les « Coprins d'abord » qui ont brillamment organisé leur exposition mycologique annuelle à Marigny-Saint-Marcel en réunissant 185 espèces différentes de champignons (qui sont les fruits des mycéliums qui circulent sous terre en symbiose avec des arbres ou des plantes). Cette exposition a pour dessein de développer la connaissance du public sur le monde fongique et sa partie la plus visible, les champignons. Ces derniers sont utilisés en médecine, pour dépolluer des sites industriels, en laboratoire pour mesurer la pollution ou encore ceux qui « dévorent » les arbres morts ou vivants, les transformant au final en humus, mais aussi bien sur ceux que l'on peut manger ou pas, ceux qui sont « bons », ceux qui sont dangereux, voire mortels. L'association est ouverte aux personnes intéressées par les champignons et qui souhaitent approfondir ou partager notre modeste savoir et donner un peu de sa personne dans les activités des coprins, toujours dans le respect de toutes et tous, avec bienveillance et bon esprit ! S'agissant des connaissances mycologiques des membres des coprins, tous les niveaux sont représentés et l'objectif de chacun est d'augmenter son niveau **pour éviter au maximum que des personnes ne s'empoisonnent**, et de passer un moment d'amitié.



Les coprins organisent aussi des sorties sur le terrain au gré des possibilités des bénévoles que nous sommes, et du climat. La finalité de ces sorties n'est en aucun cas d'augmenter le nombre de coins de cueillette des adhérents, mais de passer un bon moment dans la nature en sachant que « LA BEAUTÉ DU MONDE FONGIQUE NE DOIT PAS MASQUER SA DANGÉROSITÉ ».

C. Guiraudon
Vice-président des « coprins d'abord »



L'une des séances du lundi

Goshin Ryu du Chéran

Cette année, l'association Goshin Ruy du Chéran a repris son activité de préparation physique, avec un groupe toujours dynamique qui s'est étoffé. Les lundis soir, notre cardio, nos cuisses, fessiers et abdo sont mis à rude épreuve... Vous souhaitez vous remettre en forme dans une ambiance conviviale, nous serons heureux de vous accueillir.

Nous n'avons pu reprendre le cours d'art martial le « Goshin Ryu » à la suite de déménagements. Notre créneau reste ouvert, n'hésitez pas à me contacter si vous êtes intéressés.

JC Limoge

Gym pour Tous

L'association Gym pour Tous a repris les cours au mois de septembre.

Nous proposons 3 activités :

- **GYM** : le mardi de 20h15 à 21h15
- **TAI CHI et CHI GONG** : le mercredi de 20h à 21h15
- **PILATE** : le vendredi de 18h30 à 19h30

Si des personnes sont intéressées vous pouvez nous joindre :

- Nicole Paulet **06 78 95 70 48**
- **gymtaichi.marignysaintmarcel@gmail.com**

Le bureau de l'association Gym pour Tous



Le repas à l'occasion de l'AG : un moment convivial pour finir l'année !

VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'Élèves (APE)

L'équipe dynamique du bureau de l'APE et tous les parents bénévoles n'ont pas chômé durant cette année !!

Avec le retour du traditionnel Monsieur Carnaval avec une très belle soirée dansante et une fête de l'école particulièrement réussie autour de la musique.

L'année 2024/2025 démarre sur les chapeaux de roue avec la fête de l'automne et son célèbre bidoyon. Un véritable succès et un bénéfique record pour aider au financement des sorties prévues par la directrice et les maitresses tout au long de l'année.

Cinéma, intervenants cirques, sorties de fin d'année et le retour de la fameuse classe de neige...

Nous vous attendons nombreux pour nos prochains évènements notamment la fête de Noël, le Carnaval réserve cette année une belle surprise !!!

De nouveaux parents ont rejoint le banc des bénévoles cette année. Nous les remercions grandement !

Merci à vous aussi, Marigniens, pour votre présence sur nos manifestations !

« Tous ensemble on s'y colle pour notre école, car nos écoliers l'ont mérité !! »



La Fête de l'école et le Carnaval, 2 rendez-vous incontournables



Marigny en Chœur : « A symphonic show »

Marigny en chœur a commencé l'année 2024 en grande pompe en participant, avec l'Ensemble Vocal de Frontenex, aux concerts du nouvel an à l'Espace François Mitterrand de Montmélian les 4 et 5 janvier. L'occasion pour les choristes de se produire dans des conditions professionnelles devant 1500 personnes au total, accompagnés par l'Orchestre du Kiosque à Musique (petite formation symphonique) qui anime ces prestations.

Encore une belle expérience et de beaux souvenirs pour notre chorale.

Le concert du nouvel An à Montmélian : une grande première pour nos choristes !

Nous vous retrouvons ensuite pour le traditionnel concert de juin partagé avec l'écho du Semnoz, nos voisins de Gruffy, qui nous emmenaient en voyage à travers des musiques d'Afrique, d'Europe de l'est... Après les traditionnelles vacances du chef, la chorale reprend en septembre, nous accueillons quelques nouveaux choristes, mais l'association est déjà bien remplie ! Nous préparons notre nouveau programme en répétant au

rythme d'une répétition tous les quinze jours en moyenne. Après une participation à la cérémonie de commémoration du 11 novembre, un concert en décembre avec l'Atelier Vocal Florilège de Méziery, il est temps de tourner la page et d'ouvrir nos yeux sur 2025 et ses nouvelles aventures. A suivre donc ...

Au Rayon de Soleil

L'augmentation du coût de la vie et le vieillissement de nos adhérents ont eu un impact sur les activités de notre association. Ainsi, la sortie en car d'une journée n'a pas pu avoir lieu en septembre : le nombre d'inscriptions n'était pas suffisant.

La belote devient plus intimiste ; les accros aux jeux de cartes ou autres ne peuvent pas forcément se rendre à la salle tous les jeudis. Par contre, tous les mardis des vacances d'été, les marcheurs ont pu entreprendre des sorties à la journée, enrichissantes et revigorantes.

Les boules, sur le terrain stabilisé du stade rassemblent, de juillet à septembre, le jeudi soir, les amateurs avides de partager, dans la bonne humeur, une activité de plein air jusqu'au coucher du soleil.

Le mercredi, la gymnastique fait le plein des effectifs ; elle permet par l'arrivée de jeunes retraités, un certain rajeunissement du Rayon de Soleil.

Les rencontres plus collectives organisées dans la commune (les anniversaires avec un goûter au mois de juillet) ou à proximité (le repas morue au printemps) voient les anciens affluer, malgré des difficultés de déplacement, trop heureux de pouvoir se rencontrer.

A la mi-octobre, le repas diots polente ouvert à tous attire les gourmets des environs ; la salle superbement décorée, la qualité des diots polente, l'animation apportée par la tombola et enfin la fidélité des autres clubs voisins contribuent à ce succès.

La dernière activité, l'art floral (20 décembre 2024), accessible à d'autres personnes que les adhérents, met les participants dans l'ambiance des préparatifs de Noël. Avant notre assemblée générale (9 janvier 2025), nous vous souhaitons à tous, de pouvoir passer en cette fin d'année de bons moments en famille ou en société et bien sûr, en bonne santé !

Renseignements auprès du président François VERGAIN
04 50 64 67 35

Comité des Fêtes

L'année 2024 a été basée sur les manifestations classiques mais bien rodées des années précédentes.

Fin avril, le traditionnel vide grenier a réuni de nombreuses personnes. Au programme : fabrication et cuisson de pain dans le four de Vons, vide grenier, repas diot polenta, tombola, food truck et buvette.

Début juin fût l'occasion de se retrouver pour la fête des Marigniens, un moment simple rempli de convivialité ayant pour objectif de rassembler et de connaître les habitants du village autour d'un repas.

Pour le mois de juillet c'est la randonnée pédestre, cette fois-ci en plus d'apprendre à se connaître en habitant du village c'est aussi l'occasion de découvrir ou redécouvrir des chemins, endroits et lieux à travers le parcours.

Puis la fête de la bière début novembre, manifestation devenue incontournable au fil des années avec le repas choucroute et la soirée dansante. Cette année encore nous avons eu le plaisir d'accueillir un petit groupe d'Allemand de Sindeldorf venu spécialement pour l'évènement.

Place maintenant à 2025 avec en particulier le jumelage à Marigny !

Merci à tous pour votre aide et participation, l'association recrute comme toujours car c'est particulièrement avec les forces vives qu'il est possible d'organiser les différents évènements pour faire vivre notre village.



PÊLE-MÊLE



Henri Besson maire honoraire de Marigny-Saint-Marcel

Après 19 années passées au sein du conseil municipal, dont 9 à sa tête, **Henri Besson s'est vu remettre la décoration associée au grade de maire honoraire** lors d'une cérémonie organisée en mairie le 4 avril dernier. De nombreux conseillers et employés communaux, actuels ou anciens, ont participé à ce moment, à l'image du médaillé, authentique et chaleureux. Félicitations monsieur le Maire Honoraire !

Au tableau d'honneur : le conseil municipal de Sindeldorf



De gauche à droite : Joachim Scholz, « grand maire » de Schöntal, David Schütz (petit maire de Sindeldorf), Bianca Vogel, Benedikt Humm, Stefan Hillenmeier, Heiko Hettinger, Edith Haun, Florian Zürn et Katharina Humm.

Notre village jumeau de cœur a renouvelé cette année son équipe municipale avec un groupe de 8 habitants que nous avons souhaité mettre à l'honneur. Cela pour souligner leur engagement au sein de la commune, et d'autant plus lorsqu'on apprend l'âge de chacun, puisque leur doyenne n'a que 43 ans ! Soulignons également que David Schütz, le « petit maire » comme on dit là-bas, a soufflé cette année sa 25^{ème} bougie !

Il nous faut cependant recontextualiser : le village d'environ 550 habitants dépend désormais essentiellement du conseil municipal de Schöntal, comme les 8 autres communes environnantes. Le rôle du conseil de Sindeldorf est de gérer les affaires courantes du village, de faire remonter au conseil de Schöntal tout projet d'aménagement ou d'action à réaliser, mais également de valider les autorisations de construction de nouvelles habitations.

Un rôle malgré tout essentiel et qu'une jeune équipe s'est engagée à assumer. De quoi encourager de jeunes Marignien(ne)s ?

Signale ton frelon !

En cette fin d'année 2024, notre commune connaît un nombre important de signalements de nids de frelons asiatiques. 5 nids ont été détruits en peu de temps par un professionnel résidant sur la commune ! Ils étaient répartis sur les hameaux du Chef-lieu, du Vieux Marigny, de Vaudry et de la Grélaz.

Vous suspectez la présence de frelons asiatiques sur la commune ? Vous pensez avoir repéré un nid ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site www.frelonsasiatiques.fr et informez ensuite la mairie de cette démarche.



INSOLITE

quand ça veut pousser, ça pousse !

Combien d'entre vous ont déjà semé des graines de courgettes dans des conditions I-DE-ALES, sans jamais avoir réussi à en tirer le moindre bout de tige ? Rageant hein ? Alors ne regardez pas cette photo prise au Vieux Marigny ... oups, trop tard ! Eh oui, il faut parfois savoir accepter de laisser la nature décider...



Les mousquetaires à la Fruitière



Le film « Les Trois Mousquetaires » avait été retenu cette année pour la séance sur notre commune.

Une fois n'est pas coutume, il aura fallu composer avec la météo orageuse de cette fin de mois d'août pour la séance « plein air » du ciné d'été de la communauté de communes. François Civil, Eva Green et Romain Duris ont fait briller les murs de la salle polyvalente (« salle de la Fruitière ») à défaut de faire briller la pelouse du stade Jean Blanc ! Les « Trois Mousquetaires » avaient décidément envie de continuer à remplir les salles... Participation timide à Marigny, mais le spectacle a tout de même été assuré !



La cérémonie du 11 novembre

Comme chaque année, c'est le dimanche qui suit le 11 novembre que notre commune organise sa cérémonie de commémoration de l'armistice de la grande guerre. Après tant d'années, quelques jours de décalage constituent un détail, surtout quand ils nous permettent de bénéficier de la présence de la fanfare l'Avenir d'Albens, dont les premières notes de la Marseillaise suscitent toujours autant d'émotion. L'auditoire, particulièrement nombreux, a également pu s'émouvoir au moment de la lecture des lettres de poilus de Marigny par les enfants de l'école, mêlant innocence et gravité, et parfaitement assuré par nos jeunes concitoyens que nous saluons. Enfin, la chorale Marigny en Chœur a également contribué à cette cérémonie en entonnant « le chant des marais », aux paroles qui résonnent encore beaucoup dans le contexte international actuel.

La municipalité remercie chaleureusement les anciens combattants pour leur présence, et l'ensemble des acteurs de cette belle cérémonie, qui nous rappelle chaque année l'importance de cultiver la paix.

Incivilités

« Et ça continue encore et encore... » ! Si vous avez la suite des paroles, inutile d'aller plus loin ! Cette rubrique reste malheureusement bien ancrée dans nos pages, comme le prouvent les clichés ci-dessous ...

Tag des panneaux à Vaudry, arrachage des panneaux de vitesse sur la route du Chéran, dépôts illicites au niveau des points de ramassage volontaire sachant qu'on a une déchetterie gratuite sur la commune...



RAPPEL

La déchetterie est à moins de 2 km !



Calendrier 2025

Septembre

Mardi 9
Assemblée Générale
APE
📍 Salle des associations

Vendredi 19
Assemblée Générale
Football Club de Marigny
📍 Salle des associations

Dimanche 21
Journée de l'environnement
Mairie
📍 Salle des associations

Octobre

Dimanche 5
Expo des champignons
APE
📍 Salle des associations

Samedi 11
Fête de l'Automne
Football Club de Marigny
📍 Salle des associations

Dimanche 19
Repas diots-polente
Mairie
📍 Salle des associations

Novembre

Samedi 1^{er}
Fête de la bière
Comité des fêtes
📍 Salle Polyvalente

Samedi 15
Repas
Football Club de Marigny
📍 Salle Polyvalente

Dimanche 16
Cérémonie de l'Armistice
Mairie
📍 Chef-lieu

Décembre

Samedi 6
Concert
Marigny en Choeur
📍 Église

Dimanche 7
Repas
Mairie
📍 Salle Polyvalente

Jeu 11
Marché de Noël
Mairie
📍 Salle des associations

Vendredi 12
Fête de Noël
APE
📍 Salle Polyvalente

Samedi 13
Arbre de Noël
Football Club de Marigny
📍 Salle des associations

Janvier

Jeu 9
Assemblée Générale
Le Rayon de Soleil
📍 Salle Polyvalente

Mardi 14
Assemblée Générale
Les Mordus de la Petite Raquette
📍 Salle Polyvalente

Vendredi 17
Cérémonie des voeux
Mairie
📍 Salle des associations

Samedi 25
Concours de belote
Coup de Coeur
📍 Salle Polyvalente

Février

Vendredi 7
Assemblée Générale
Comité des Fêtes
📍 Salle Polyvalente

Mars

Samedi 22
Carnaval
APE
📍 Salle Polyvalente

Dimanche 30
Bourse aux vêtements
Coup de Coeur
📍 Salle Polyvalente

Avril

Dimanche 6
Concert
Marigny en Choeur
📍 En extérieur

Dimanche 13
Repas sur place ou à emporter
Gym & Taï Chi
📍 Salle à confirmer

Samedi 19
Repas
Football Club de Marigny
📍 Salle Polyvalente

Dimanche 27
Vide-Grenier
Comité des fêtes
📍 Domaine de la Fruitière

Mai

Samedi 17 ou Dimanche 18
Concours de pétanque
Football Club de Marigny
📍 Salle Polyvalente

Juin

Vendredi 6
Fête des parents
Mairie
📍 Salle des associations

Samedi 7
Fête des Marigniens
Comité des fêtes
📍 Salle des associations

Jeu 19
Anniversaire du marché
Mairie
📍 Salle Polyvalente

Dimanche 27
Vide-Grenier
Comité des fêtes
📍 Salle des associations

Samedi 21
Concert
Marigny en Choeur
📍 Salle Polyvalente

Jeu 26
Assemblée Générale
Marigny en Choeur
📍 Salle des associations

Vendredi 27
Assemblée Générale
Gym & Taï Chi
📍 Salle des associations

Samedi 28
Fête de l'école
APE
📍 Salle Polyvalente

Juillet - Août

Vendredi 4
Assemblée Générale
Goshin Ryu
📍 Salle des associations

Dimanche 6
Randonnée pédestre
Comité des fêtes
📍 Salle des associations

Jeu 31 au Lundi 4 Août
Jumelage
Comité des fêtes
📍 Domaine de la Fruitière